

**L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social,
peu définie, peu nommée et peu reconnue.**

Joëlle Libois, Patricia Heimgartner

A PARAÎTRE aux éditions ies

Table des matières

I. Introduction	3
II. L'animation socioculturelle comme ancrage historique de l'accueil libre	4
a) Développement de l'animation socioculturelle en Suisse	6
b) Loisirs et accueil libre : repères historiques genevois	9
c) L'accueil libre au sein de la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle	11
III. Développement de la pratique d'accueil libre	13
IV. Accueil libre, une terminologie ouverte à de multiples interprétations	16
a) Critères permettant de dessiner les pourtours de l'accueil libre	16
V. Les pratiques en travail social liées à l'accueil libre	19
VI. Oser la présence à l'autre	23
VII. Ce qu'en disent les étudiants après exploration de la complexité liée au concept d'accueil libre	27
VIII. Conclusion	28
IX. Bibliographie	29

L'accueil libre, une pratique fondamentale en travail social, peu définie, peu nommée et peu reconnue.

« *Comme une eau, le monde vous traverse et pour un temps vous prête ses couleurs. Puis se retire, et vous replace devant ce vide qu'on porte en soi, devant cette espèce d'insuffisance centrale de l'âme qu'il faut bien apprendre à côtoyer, à combattre, et qui, paradoxalement, est peut-être notre moteur le plus sûr* ». (N. Bouvier, 1992, p. 61)

I. Introduction¹

Il existe un problème récurrent dans le travail social qui est celui de la spécification de l'activité et par-là, celui de l'identité des professionnels engagés dans cette activité. Il apparaît qu'un travail de définition de la fonction, du rôle et des moyens mis en œuvre, se réalise continûment, ce qui indique l'importance que cette question revêt dans cet univers de travail. Ce manque de lisibilité de l'action et de ses intentions ne facilite pas la tâche du professionnel. Ceci engendre des problèmes d'adéquation aux fins des projets qu'ils sont chargés de mettre en œuvre. L'animation socioculturelle est par exemple continuellement placée devant le défi de produire son propre savoir d'action. Posture qui oblige certes à du développement, mais qui soulève également des problèmes identitaires porteurs d'instabilité et d'usure professionnelle.

Une recherche centrée sur la littérature, aujourd'hui de plus en plus fournie, ne permet toujours pas de pallier à cette carence identitaire, les auteurs s'accordant sur la difficulté majeure à cerner le champ du travail social particulièrement large, multiple et complexe. Notre article ne vise pas à s'attaquer à cette question épineuse de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux, à laquelle de nombreux auteurs se sont déjà attelés avec ténacité, mais cherche à éclairer un segment particulièrement significatif de cette activité professionnelle, soit *l'accueil libre*. La question de l'accueil et de la liberté d'accès représente une composante particulière des métiers de l'humain. C'est la topique du développement de la personne ou des collectifs qui se trouve ici confrontée à la réalisation de l'action. Ceci dans un cadre peu normé, s'adossant sur la libre adhésion et sur le libre investissement des personnes en termes de temps, de régularité, de désirs. Le professionnel se trouve alors très dépendant des modes d'appropriation des bénéficiaires. Nous chercherons à partir de cette activité peu nommée et peu reconnue, pratiquement vierge d'écrits, à comprendre les intentions de l'action et les pratiques, pour découvrir les spécificités d'un cadre d'action peu formalisé et pourtant attaché fondamentalement à la construction identitaire d'une profession en plein développement.

L'accueil libre est historiquement ancré dans le champ de l'animation socioculturelle, c'est donc à partir de cet background que nous tenterons de définir cette pratique. Nous verrons que le temps de travail consacré à l'accueil libre est très important, voire peut-être le plus proposé sur l'ensemble des actions dévolues dans les centres de loisirs. Paradoxalement, celui-ci n'est pas ou peu explicité dans les textes de référence sur la profession. Cette absence de lisibilité représente une contre prestation et ne facilite pas la reconnaissance de l'activité professionnelle des animateurs socioculturels.

A partir de son ancrage à l'animation socioculturelle, nous découvrirons ses extensions au sein du travail social. Nous montrerons combien cette terminologie est peu théorisée et

¹ Dans le souci de maintenir la fluidité du texte et d'en faciliter la lecture, les auteures ont choisi d'utiliser systématiquement la forme masculine.

pourtant fortement utilisée dans de nombreux espaces d'activité. Nous constaterons enfin sa portée comme pratique fondamentale exigeant une approche épistémologique de l'action impliquant fortement le relationnel.

II. L'animation socioculturelle comme ancrage historique de l'accueil libre

L'animation socioculturelle trouve ses origines dans le mouvement sociopolitique de l'éducation populaire. Celle-ci s'inscrit dans un processus d'émancipation, qui a eu beaucoup de portée en Amérique du Sud et, par vagues concentriques, dans bien des parties du monde. On pense principalement, bien sûr, à l'œuvre de Paulo Freire² (Brésil).

Son ouvrage le plus célèbre qui reflète son parcours professionnel et son engagement politique se nomme : *Pédagogie des opprimés*. Il y expose ses idées et ses méthodes relatives à l'éducation des adultes, l'importance de l'alphabétisation pour un engagement social et politique. L'éducation ouvre le chemin de la liberté, offrant une prise de conscience de l'oppression, de la servitude et l'action socioculturelle ouvre la voie à l'émancipation.

« *Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde.* » (Paulo Freire, 1974)

L'éducation populaire a été profondément façonnée par les histoires nationales, régionales ainsi que par les résonances culturelles, idéologiques, voire politiques. Les grands traumatismes nationaux (immigrations, révolutions, émeutes, coups d'Etat, ingérences étrangères,...) sont fortement présents dans l'histoire et le développement de l'éducation populaire.

Elle se définit en complément de l'enseignement scolaire formel et par rapport aux notions voisines d'éducation permanente et d'animation socioculturelle. Elle se réclame de tous les projets qui visent à la démocratisation de l'accès aux savoirs, de la diffusion de la connaissance au plus grand nombre. L'objectif est de former des citoyens actifs et responsables par une pédagogie adaptée favorisant la créativité. L'éducation populaire est un moyen et une méthode d'éducation à la citoyenneté. Elle reconnaît et associe une dimension humaniste du développement de l'individu, selon son parcours de vie, son environnement et une dimension politique d'émancipation, désireuse d'instaurer une place et un espace de décision à chaque individu dans la société.

Paulo Freire s'oppose à toute pédagogie qui considère l'homme comme un objet de formation dans lequel déverser des connaissances préétablies, modélisées : il parle à ce propos d'*éducation bancaire*. Tout homme a, pour lui, une " vocation ontologique " à être un sujet doué de conscience critique ; tout homme est appelé à être sujet et créateur de sa propre éducation. Paulo Freire pense que sa pédagogie n'est pas applicable seulement au contexte de l'Amérique latine où elle a vu le jour, mais aussi aux pays industrialisés, parce que sa démarche concerne les dimensions les plus humaines de tout humain et parce que l'oppression n'est pas de nature différente au Nord qu'au Sud, même si elle a emprunté d'autres canaux.

En France, ce mouvement reprend de la force au moment de la libération. Il s'agit de " former le peuple à une culture "militante" pour renforcer une république progressiste en lutte contre

² Paulo Freire (19 septembre 1921 à Recife, Brésil - 2 mai 1997 à São Paulo) est un pédagogue brésilien. Il est surtout connu pour ses efforts d'alphabétisation visant les personnes adultes de milieux pauvres.

les forces réactionnaires et les puissances d'argent " et de " créer des loisirs sains et éducatifs pour mener à bien l'immense œuvre de rénovation nationale " (Dumazedier, Revue L'action laïque, 1950).

La notion d'éducation populaire évolue par rapport au renouveau de celle d'éducation permanente (loi de 1971) et à l'apparition de celle d'animation socioculturelle à la fin des années 1960. Dans plusieurs pays européens, un certain nombre de mesures ont favorisé l'émergence d'une professionnalisation en construction. Pensons aux congés payés introduits par la France en 1936, à la création d'un ministère de la culture en 1958, ainsi qu'à la mise en place du « tourisme social ». Toutes ces initiatives ont permis le développement de programmes au sein desquels l'animation constituait une réponse possible.

Liée à une professionnalisation massive dans le domaine, l'animation socioculturelle poursuit son développement tout en restant fidèle à ses origines reliées au mouvement d'éducation populaire.

Les premières tentatives de définition de l'animation socioculturelle apparaissent dans les années septante. Pierre Besnard (1986) nous livre un constat très parlant en affirmant que la plupart des études menées sur ce champ professionnel en France s'accordent sur le fait qu'il est plus pertinent de produire des caractéristiques, souvent déclinées en fonctions, que de tenter de délimiter une définition générale.

Cet auteur délimite le champ d'activité ainsi :

L'animation socioculturelle se définit comme un ensemble de pratiques, d'activités et de relations.

- *Ces pratiques et activités concernent les intérêts manifestés par les individus dans leur vie culturelle et plus particulièrement dans **le temps libre**, dont les intérêts peuvent se classer ainsi³ : artistiques, intellectuels, sociaux, pratiques, physiques.*
- *Ces pratiques répondent à des besoins d'initiation, de formation, d'action, non satisfaits par les institutions existantes. Elles satisfont aux fonctions de délasserment, divertissement, développement.*
- **Ces pratiques sont volontaires (...)**
- *Ces pratiques et activités sont en principe **ouvertes à toutes les catégories d'individus**, quels que soient leur âge, sexe, origine, profession etc.*
- *Ces pratiques et activités **ne requièrent en principe pas de niveau préalable.***
- *Ces pratiques sont désintéressées. Elles ne visent pas, en principe, à l'obtention d'un diplôme, d'une qualification.*
- *Ces pratiques **s'exercent généralement en groupe**, dans des institutions et équipements socioculturels multiples.*
- *Elles se déroulent en **général avec l'aide d'un animateur, professionnel ou bénévole**, ayant en principe reçu une formation particulière et utilisant, en dominante, **des méthodes pédagogiques actives.*** (p. 59 ss)

Nous voyons ici la difficulté pour l'auteur de poser un cadre référent autour de l'activité, utilisant nombre de fois le terme *en principe*, montrant par-là les limites de l'exercice de définition auquel il s'adonne. Pour l'objet de notre article, cette déclinaison de critères auxquels serait liée l'animation socioculturelle a toutefois l'avantage de montrer l'importance et l'attachement historique que représente la pratique de l'accueil libre. Les notions de temps libre, de volontariat, d'ouverture à tous, d'absence de visées qualificatives, de collectifs et enfin d'un encadrement professionnel basé sur des méthodes actives peuvent être retenues comme éléments proches et même structurants de cette approche.

³ Classification empruntée à J. Dumazedier.

Du côté germanique, ce champ professionnel sera rangé du côté des sciences récréatives et de la pédagogie des loisirs. Ce postulat a des incidences directes sur l'appellation portée à ces pratiques qui se présentent comme *animation récréative et culturelle*.

En Allemagne, Horst W. Opaschowski a été le premier à adopter sur une large base la notion d'animation qui s'était implantée en France. L'animation est une méthode non directive visant à favoriser la communication, l'activité créatrice et culturelle proprement dite et l'action sociale (Heinz Moser et all, 2004).

Cette définition s'appuie sur les textes du Conseil de coopération culturelle du Conseil de l'Europe, formulées en 1973.

Sont qualifiées d'activités animatoires celles qui aident l'individu à:

- *prendre conscience de ses propres besoins, talents et aptitudes ;*
- *communiquer avec d'autres pour prendre une part plus active à la vie de la communauté ;*
- *s'adapter aux mutations de son environnement social, urbain et technique,*
- *explorer sa propre culture, à développer en particulier ses aptitudes intellectuelles et physiques, ses forces d'expression et sa créativité.*

A partir de ces définitions, nous nous trouvons sur des acceptions de l'animation comme méthode d'intervention centrée sur le développement de l'individu dans une visée difficilement identifiable entre *adaptation* et *revendication*. Ces référentiels sont assez éloignés de la construction historique d'origine française, voire latine, faisant référence à l'éducation populaire, à la conscientisation sociopolitique (Paolo Freire), et au développement communautaire cher aux professionnels du Québec.

Ces évolutions posées par grands traits, par trop rectilignes, ne visent qu'à retracer les axes historiques de l'évolution de ce champ professionnel récent, qui nous permettra de faire apparaître la complexité dans lequel évolue notre objet, l'accueil libre comme approche épistémologique et méthodologique au sein de l'animation socioculturelle, ainsi que son développement actuel au sein du travail social.

L'animation socioculturelle est donc issue de divers positionnements. Elle est traversée de courants multiples et contrastés. Loin d'être une entité abstraite, elle est accrochée à la réalité sociale, elle-même riche en complexité, intégrant l'individu, le collectif et la dimension sociopolitique. Si la notion de temps libre a fait référence dans les années 70, la mise en œuvre et la valorisation de celle-ci s'est adossée et affermi dans la construction de la profession autour de référentiels comme l'éducation informelle, la conscientisation, la valorisation des cultures minoritaires, le développement communautaire.

a) Développement de l'animation socioculturelle en Suisse

Des auteurs suisses-alsaciens, Moser et all (2004) distinguent deux visions dominantes au sein des pratiques en animation socioculturelle entre individu et contexte sociopolitique.

Du point de vue sociopolitique, les auteurs posent le postulat d'un paradigme de changement de société. *L'individu est considéré dans une situation qui le dépasse, où il n'est plus maître de son destin. (...) c'est ici qu'intervient l'animation socioculturelle en aidant les individus à mieux se situer et à prendre leur vie en main ; en cela elle s'inspire de la définition large de la culture proclamée par l'Unesco et le Conseil de l'Europe (...) qui appelle à une action collective ou communautaire. Vu sous cet angle l'animation est une méthode qui encourage la démocratie...(...).*

Du point de vue du développement de l'individu, spécifiquement dans le domaine des loisirs, le positionnement se donne plus en termes de valeurs.

L'objectif consiste à faire un usage judicieux du temps libre avec à la clé un bénéfice surtout individuel (...). Cette perspective comporte aussi une dimension sociale, culturelle et politique. L'analyse sociétale commence cependant au niveau de l'individu dont on relève la difficulté à faire un usage intelligent de son temps libre, pour son bien et celui de la société en général. (...) L'animation empiète ici en partie le terrain de la pédagogie qui mise davantage sur l'instruction et l'accompagnement. (...) (pp. 25-26).

Toutefois les auteurs précisent que les deux courants sont répandus dans la pratique et n'entrent pas en compétition au niveau théorique.

Dans le découpage rapidement construit par Moser et all, nous trouvons d'un côté ; un individu qui subit, non-maître de son destin, sur lequel l'intervention en animation socioculturelle aurait la prétention de redonner des outils, des connaissances pour *prendre sa vie en main* (présupposant par là que sa destinée pourrait dès lors être maîtrisée) et une seconde perspective ; plus éducative, sur l'occupation « judicieuse » d'un temps *libre* relevant pour *l'individu la difficulté à faire un usage intelligent de son temps libre, pour son bien et celui de la société en général*. Les adjectifs qualificatifs employés ouvrent des champs sémantiques importants à explorer. La notion de *liberté* rattachée au temps et les valeurs posées derrière les adjectifs *judicieux* et *intelligent* insistent sur la complexité d'un champ d'action qui se veut émancipateur et dont les contours sont prédéfinis en termes de valeurs, pensées comme participant pédagogiquement au développement de la personne.

Nous retiendrons ces axes du débat pour construire un questionnement autour de la fonction sociale de l'animation socioculturelle et plus particulièrement autour de l'accueil libre. Nous pouvons cerner à ce stade que la littérature sur cette question est multiple et polysémique.

En Suisse la trajectoire historique de l'animation socioculturelle ne revêt pas une identité nationale mais bien des identités régionales en fonction de la diversité des langues et des références théoriques rattachées aux ancrages culturels français, italiens ou encore germaniques.

En Suisse romande, lorsqu' on observe le développement de l'animation socioculturelle, c'est très clairement au travers des questionnements sur la jeunesse et des tentatives de réponses apportées par la classe politique que la professionnalisation se construit.

Le soutien aux activités des mouvements de jeunesse et la création de centres de loisirs constitue la réponse principale des années 1960 à 1970 pour ce qui concerne le domaine des activités parascolaires. La réponse de type animation tente de rompre avec des réponses de type assistantiel ou paternaliste et l'animateur va en quelque sorte incarner ce changement d'attitude(...) (Genier 2001).

Entre les années 1960 et 1976, les mutations sociales demandent à trouver urgemment des réponses. Le regroupement des personnes dans les milieux urbains, les nouvelles formes d'habitats (immeubles en périphéries des centres villes), le développement de l'emploi pour les femmes et des modifications des structures familiales, la transformation des systèmes d'éducation avec la nécessité des prises en charges parascolaire posent des problématiques sociales fortes et interrogent sur les nouvelles manières de « vivre ensemble ». L'animation va se développer très rapidement dans ce contexte en mutation apportant de nouvelles réponses, élargissant ses champs d'actions à toutes les catégories d'âge, expérimentant des types de réponses suivant les modèles participatifs ou communautaires. L'animation ne s'adresse plus exclusivement aux jeunes, mais aux adultes, aux personnes âgées. Si l'animation s'exerce évidemment dans le cadre du temps libre, elle ne se limite pas aux loisirs. Elle engage fortement le monde associatif à innover, de manière à ce que les solutions se construisent à partir des habitants, des familles, des jeunes. On assiste à la transformation des Centres de loisirs en Maisons de quartier, revendiquant fortement l'ouverture à tous et aux

engagements collectifs. Le terme d'ouverture libre apparaît comme mot d'ordre dans cette orientation sociopolitique et socioculturelle du temps libre.

La prévention dans le domaine de la santé, la construction d'habitats collectifs, l'aménagement des quartiers, les conséquences du chômage, l'accès à la culture, la gestion des établissements médico-sociaux, les autoroutes de l'information, sont autant de domaines où les principes de l'animation vont aider des groupes à orienter leur pratique et leur engagement (Genier 2001).

Au début des années 80, et plus particulièrement vers le milieu de celles-ci, un ensemble de professionnels, mais surtout les référents des écoles formant des animateurs en Suisse⁴ décident de se concerter et d'évaluer ensemble les fondements et le développement diversifié des pratiques, des institutions, des projets s'inscrivant explicitement ou implicitement dans le champ élargi de l'animation socioculturelle, ainsi que de procéder à l'analyse comparative des formations offertes et la mise en perspective de leur corrélation avec les nécessités de la pratique professionnelle.

Ce travail de mise en commun et d'analyse se concrétise par la création, tout d'abord, de la Plate-forme commune des Ecoles suisses d'animateurs socioculturels, puis, en 1987, de la CESASC (Coordination des Ecoles Suisses d'Animation SocioCulturelle).

En 2004 l'ensemble de la profession se fédère en Suisse romande et la plateforme de l'animation socioculturelle voit le jour.

Elle a pour but de :

- *Promouvoir l'animation socioculturelle*
- *Répertorier l'ensemble des lieux, acteurs et actions des champs de l'animation socioculturelle en Romandie*
- *Mutualiser les expériences et les compétences en animation*
- *Favoriser rencontres, échanges et réflexions sur l'évolution des terrains sociaux et sur les actions d'animation*
- *Encourager l'émergence de projets et leur financement.*⁵

On peut constater aujourd'hui qu'au plan des instances européennes concernées par l'action sociale, la définition des champs opératoires et des missions des professionnels y intervenant est régulièrement affinée et précisée, tant pour l'animation socioculturelle que pour l'éducation spécialisée et le service social. Pour le Conseil de l'Europe l'animation est une action sociale qui s'exerce au travers d'activités diverses au quotidien, en tenant compte des conditions sociales, culturelles, économiques et politiques des populations concernées. Son action vise à organiser et à mobiliser des groupes et des collectivités en vue d'un changement social. Elle s'exerce sur la base d'une participation volontaire et dans un cadre démocratique faisant appel à la notion de citoyenneté. J.C. Gillet (1995) précise que l'animateur doit rechercher l'élaboration de stratégies visant à réintroduire le social dans le politique (et inversement), à favoriser les prises de conscience d'identités collectives, à permettre aux communautés d'intérêts de mieux jouer leur rôle, et de bâtir des projets pour agir.

Par rapport au rôle et aux responsabilités de l'Etat à l'égard de la collectivité et des individus qui la composent, la culture professionnelle et l'identité de l'ASC sont fondées sur la recherche de la promotion des individus et des groupes d'individus, sur le déploiement des ressources de ceux-ci et sur l'exercice de la citoyenneté. En ce sens, les activités des professionnels de l'animation socioculturelle favorisent l'action démocratique et le développement du lien social, là où il est rompu ou risque de l'être, notamment en situations

⁴ Alors au nombre de quatre : Genève-Lausanne-Zürich-Lucerne, augmentée de celle de Sion quelques années plus tard.

⁵ www.anim.ch

de crise, par la médiation entre les différents acteurs sociaux, la structure étatique et la société civile.

Compte tenu des problématiques et de l'évolution des besoins, notamment en matière de cohésion sociale, de gestion du temps libre et de promotion interculturelle, nous ne pouvons que mettre en relief l'évidence du développement de l'animation socioculturelle dans les années à venir.

b) Loisirs et accueil libre : repères historiques genevois

- 1936 : Début des congés payés en France : émergence du terme *Temps libre*.
- 1937 : Création de l'Office de l'Enfance à Genève.
- 1950 : Apparition des loisirs, avec le projet étatique de « loisirs sains et éducatifs ».
- 1958 : Une nouvelle loi transforme l'Office de l'Enfance en Office pour la Jeunesse avec pour mission principale : la protection de la santé physique et morale de la jeunesse. L'adolescence devient une question sociale dont les politiques s'inquiètent. Les questions de loisirs sont posées tant pour les enfants que pour les adolescents. Les enfants n'ont que les préaux d'école ouverts après les heures de classe pour se divertir et il manque des infrastructures pour les adolescents : terrains de jeux et centres de loisirs. (Vuille, Wicht, p.219, 2007)
- Années 60* : Développement de la *civilisation des loisirs*⁶.
- 1961 : Rapport Légeret⁷ remis au Grand Conseil genevois. Trois thèses majeures sont posées : les mères travaillent, les enfants sont laissés seuls et l'espace urbain ne permet plus des jeux de plein air. *Le problème de loisirs se ramène à un problème d'instruction et de formation. En préparant le petit enfant à utiliser judicieusement ses loisirs, nous formons l'adolescent à de bonnes habitudes quant à l'utilisation du temps libre.*
- 1962 : Création du service des loisirs avec pour objectif : prévenir la délinquance juvénile en développant des loisirs surveillés, sains et éducatifs. De la question première du temps libre et des loisirs, on passe ouvertement au projet de prévention de la délinquance juvénile. Ces deux axes se construiront en parallèle dans l'action et l'évolution des centres de loisirs.
- 1962 : Création de l'école d'animateurs à l'Institut d'Etudes Sociales.
- 1963 : Ouverture des premiers centres de loisirs destinés aux jeunes : Balexert et Carouge.
- 1970 : Ouverture du premier Jardin Robinson au Lignon.
- Années 70* : Revendication de la part des animateurs socioculturels d'ouvrir les centres au *tout public*. « Ouverture à tous et action communautaire » sont les mots d'ordre. La seule préoccupation de la jeunesse ne convient plus. En référence à l'éducation populaire, la démocratisation de la culture, le soutien aux minorités et aux populations défavorisées, sont au centre des projets. Une attention particulière sera toujours donnée aux enfants et aux adolescents, mais sous la forme d'appui aux familles défavorisées, valorisant des projets communautaires impliquant toutes les classes d'âge. Le concept d'**Ouverture libre** est inscrit dans les projets des centres. Certains centres de loisirs modifieront leurs noms en Maisons de Quartier, valorisant ainsi l'ouverture à tous, spécifiquement aux habitants du quartier.

⁶Ouvrage de J. Dumazedier en 1962 : *Vers une civilisation des loisirs ?*

⁷Charles Légeret : maître de sport au Collège Calvin. A reçu le mandat de faire un inventaire sur les offres de loisirs adressées aux jeunes et de recenser les besoins en la matière.

Terrains d'Aventures et Jardins Robinsons (TA/JR) : projets en faveur des enfants qui demandent une attention particulière et une responsabilité des professionnels envers ce jeune public. La notion d'accueil voit le jour sous la forme d'Accueil libre.

1971 : Création de la Fédération des Centres de Loisirs et Rencontres, appuyant fortement le rôle associatif et celui des comités dans la gestion des centres. 14 centres de loisirs se fédèrent.

La notion d'Accueil libre est reprise par les centres de loisirs, principalement pour les temps d'accueil dévolus aux adolescents.

1976 : Création de la Commission Cantonale des Centres de Loisirs et de Rencontres (CCCLR). Le règlement J.8.2 revient à centrer l'action des centres sur le temps libre des enfants et adolescents, une action éducative complémentaire à l'action de l'école et des familles. En outre, les centres peuvent être un lieu de rencontre pour toute la population d'une commune ou d'un quartier.

Années 90 : Premières expériences du travail de rue ou de travail en milieu ouvert, à partir des centres de loisirs en lien avec le temps libre des jeunes. C'est la notion *d'aller vers* qui voit le jour, aller à la rencontre des jeunes, sur leurs propres lieux, au sein des espaces publics. Travail qui se réalise en partenariat avec les centres de loisirs. On s'intéresse ici spécifiquement, voire exclusivement à la population adolescente.

1993 : Charte cantonale des Centres de loisirs, Centres de Rencontres, Maisons de Quartier, Jardins Robinson et Terrains d'Aventures du canton de Genève, dans laquelle l'accueil libre apparaît clairement.

1998 : Votation de la loi J.6.11 : création d'une fondation de droit public : la FAS'e.

Dès les années 2000 :

Développement du travail social hors murs : la notion d'accueil ne prévaut pas, l'intervention se réalisant principalement dans les lieux publics. C'est le concept de *libre adhésion* qui prend le relais. Les questions des loisirs et de temps libre sont déplacées sur les niveaux de dissolution du lien social et d'exclusion des jeunes fragilisés, demandant un suivi individualisé ; des projets collectifs et de la réinsertion professionnelle.

Les centres de loisirs et maisons de quartier poursuivent assidûment leur offre d'accueil libre pour tous publics et/ou adolescents. L'accueil libre et les projets en libre adhésion se complètent dans l'offre sociale dévolue au jeune public.

2002 : Modification de la loi J.6.11 pour introduire l'activité *Travail Social Hors Murs* (TSHM) au sein de la loi.

Pour terminer, voici quelques chiffres qui montrent le développement spectaculaire des Centres de Loisirs, Maisons de Quartier, Terrains d'aventure et Jardins Robinsons sur le canton de Genève, sous l'égide de la FAS'e :

En 1984 : 20 centres.

En 1994 : 33 centres.

En 1998 : 37 centres.

En 2004 : 42 centres.

Au 31 décembre 2007 : 42 centres associatifs qui fonctionnent avec 133,5 postes d'animateurs socioculturels sont occupés par 176 professionnels.

Développement de l'action des TSHM/FAS'e :

Pour les actions des TSHM, quelques expérimentations ponctuelles sont réalisées avant 1989. A noter que la première expérience a lieu aux Avanchets en 1974-75 (époque de la construction par étapes de la cité). Cette action a été menée sous l'égide de l'Hospice Général. Dès 1989 : sur la commune de Vernier : taux env. 75%, 1 personne.

En 2000 : 5,4 postes, répartis sur 8 personnes.

Au 31 décembre 2007 : 21, 6 postes sont occupés par 33 professionnels.⁸

Nous tenterons à partir de ces fondements historiques de développer les particularités actuelles de l'accueil libre en nous basant sur les pratiques de l'animation socioculturelle de la FAS'e et ses extensions en travail social dans le bassin genevois.

c) L'accueil libre au sein de la Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle

La Fondation pour l'Animation Socioculturelle (FAS'e) a été agréé par le Grand Conseil le 15 mai 1998⁹. Sa fonction est de définir une politique de prévention dans le but de renforcer le tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité. Celle-ci regroupe aujourd'hui quarante deux centres sur le canton de Genève¹⁰ aux appellations diverses : Centres de loisirs, Maisons de Quartier, Jardins Robinson, Terrains d'Aventures. Ils fonctionnent sous l'égide associative et les comités des centres sont fédérés par la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontre (FCLR)¹¹. Ces centres sont ouverts à toutes les personnes de la commune ou du quartier. Le comité et l'équipe de professionnels établissent un programme adapté aux particularités du lieu dont les fondements reposent sur la politique générale de la dite fondation. L'équipe de professionnels est composée d'animateurs/trices, de moniteurs/trices et du personnel administratif et technique.

Une charte cantonale définit les grandes orientations et deux axes prioritaires :

1. L'action éducative complémentaire à celle de la famille et des écoles pour les enfants et les adolescents.
2. L'action associative et socioculturelle, destinée à toutes les populations en vue du renforcement du tissu social.

Nous relèverons qu'au point 2 de la Charte cantonale, sous *Rôle et spécificité des centres*, l'accueil libre est indiqué de manière explicite. *Les centres sont des lieux de rencontres ouverts sur le quartier ou la commune. Ils offrent une structure souple et adaptable à diverses demandes: accueil libre et actif pour chacun, personnalisé, familial où règne la convivialité et où la liberté d'expression est assurée*¹².

Chaque association produit parallèlement son projet institutionnel et organise librement des activités associatives, éducatives ou socioculturelles, parascolaires, pendant les jours de

⁸ La Délégation à la Jeunesse (DEJ) de la Ville de Genève à 8,3 postes pour 11 TSHM.

⁹ Pour l'historique de la FAS'e se référer à l'ouvrage de D. Felder et M. Vuille, *De l'aventure à l'institution : les centres de loisirs genevois*, 1979

¹⁰ Liste des centres : Centres de loisirs, de rencontres, Maisons de quartier, Terrains d'aventure, Jardins Robinson, document pdf trouvé sur www.fase-web.ch/site/centres/index.htm.

Transit, Association Brico Jeunes, Rinia Contact, Association espace de pratique instrumentale ne figurent pas dans la liste pdf, qui sont au bénéfice d'une convention avec la FAS'e.

¹¹ Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR)

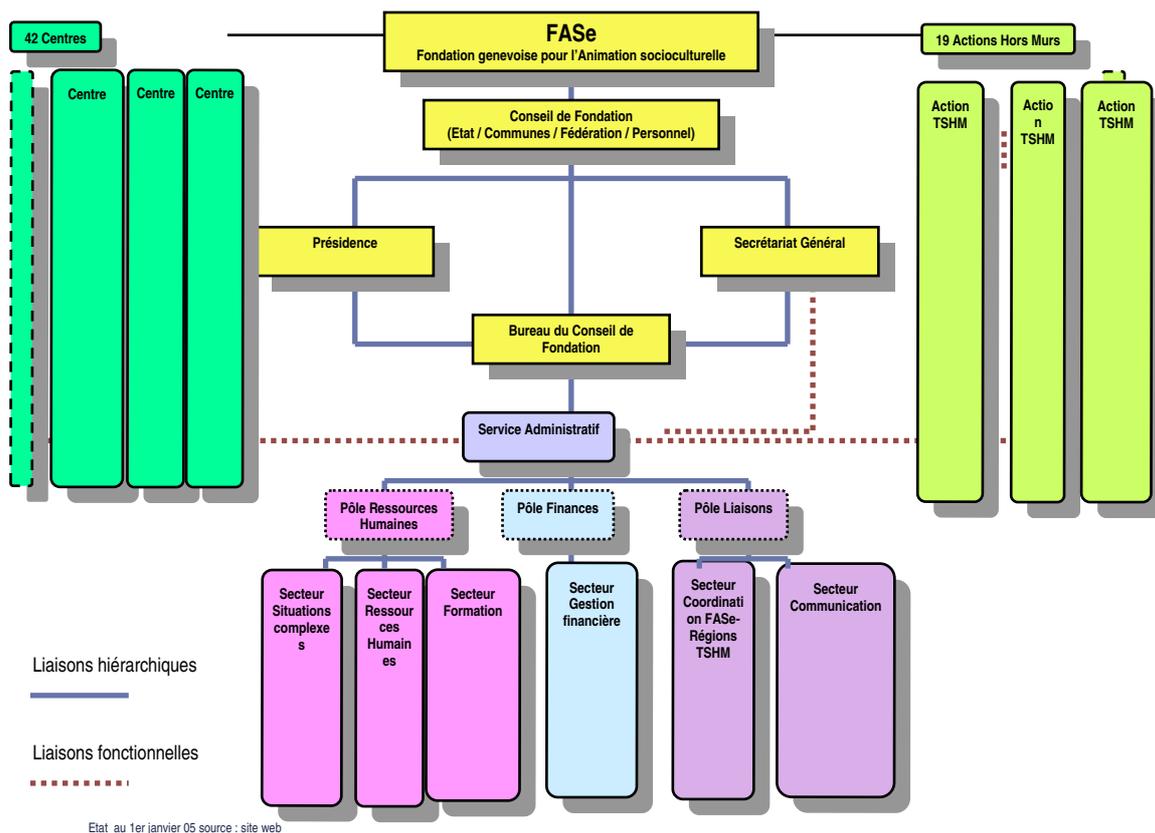
¹² www.fase-web.ch/site/fondation/Lachartecantonale/index.htm

congé, les vacances, le soir ou durant les week-ends. Cela souligne bien cette spécificité de l'animation fondée et construite avec l'apparition et le développement du temps libre.

Les activités proposées sont : accueil libre, centres aérés, sorties, soirées discos ou concerts, repas, ateliers d'expressions, cours et stages, expositions, conférences, théâtre et fêtes de quartier. Les associations proposent également des petits jobs, la location de leurs locaux ainsi que la mise à disposition de matériel technique ou de bricolage¹³. Le travail de quartier centré sur des projets collectifs et/ou communautaires occupe également une place privilégiée dans l'agir des professionnels.

En juin 2002 une décision du Grand Conseil genevois a intégré les actions de travail social « hors murs » à la loi régissant la Fondation pour l'animation socioculturelle (J.6.11). Ces nouveaux dispositifs souples et mobiles permettent une intervention rapide face à des risques d'exclusion rencontrés par des jeunes en marge des structures organisées.¹⁴ Par conséquent ces actions sont complémentaires à la mission des centres, elles s'étendent sur des secteurs géographiques au-delà des frontières communales. Leur mission première est de *faire du lien en travaillant aux carrefours entre les jeunes sans qualifications, les institutions, les élus locaux et les habitants du quartier* (M. Vuille, L. Wicht. 2007 p 235). L'action collective, le travail en réseau, ainsi que l'accompagnement individuel sont prédominants.

Organigramme de la FAS'e



¹³ www.fase-web.ch/site/fondation/index.htm

¹⁴ www.fase-web.ch/site/tsh/index.htm

III. Développement de la pratique d'accueil libre

Comme nous l'avons repéré au sein de l'historique, l'accueil libre trouve son origine dans les projets pédagogiques des Jardins Robinson (JR) et Terrains d'Aventures (TA)¹⁵.

Les Jardins Robinson et Terrains d'Aventure favorisent "l'être sur le faire", c'est-à-dire que les activités servent de support à la relation.

L'accueil libre permet aux enfants de se développer et d'évoluer sans la surveillance constante d'un adulte, de prendre de l'indépendance par rapport à leurs parents dans un contexte de sécurité. L'accueil est le premier contact avec les enfants qui découvrent le terrain, une connivence construite au fil des années avec les plus anciens et une écoute attentive qui favorise progressivement l'intégration dans la vie collective du Jardin. (...)

*La responsabilisation qui permettra aux enfants de se prendre progressivement en charge, s'établit à travers des contrats de confiance: entre les parents et les enfants, entre les parents et l'équipe, entre les enfants et l'équipe. Ils comprennent des droits et des devoirs adaptés à la liberté d'aller et venir des enfants. Ils constituent la base des règles propres aux lieux et aux usagers.*¹⁶

Suite à une réflexion des animateurs sur leur rôle au sein des TR/JR, ceux-ci écrivent dans un rapport en 1988 :

*Les JR/TA sont des lieux ouverts. Les enfants peuvent « passer », rester une heure ou une journée, les activités des jeudis et samedis ainsi que l'accueil des jours scolaires se font sans inscription préalable. L'enfant vient et choisit ce à quoi il veut participer. L'animateur doit être disponible lorsque les enfants sont présents, à la fois à l'extérieur et à l'intérieur, prendre le temps de les écouter et satisfaire leurs désirs.*¹⁷

Cette citation définit les éléments primordiaux de l'accueil libre.

Un entretien avec Marie-Christine Klucker¹⁸ nous donne quelques éléments supplémentaires : La notion « ouverture libre » induit l'idée d'ouverture et de fermeture des lieux. En revanche, l'« accueil libre », implique un plan relationnel plus marqué. Pour les Jardins Robinson, le périmètre ne se limitant pas uniquement au pavillon, mais à son pourtour, les animateurs doivent aller à la rencontre des personnes intéressées afin d'expliquer le fonctionnement du lieu. Le dehors prend une place importante pour l'activité contrairement à la maison de quartier. L'étendue du Jardin Robinson rend la notion d'accueil centrale. Leur activité basée sur une idée de liberté (les enfants sont libres de venir et de partir), n'évoque que très vaguement la notion de prise en charge.

Les réflexions des professionnels des Jardins Robinson et Terrains d'Aventures illustrent de façon prononcée la difficulté de définir cette activité complexe. En effet, au cours des années 88 et 93, de nombreux débats ont eu lieu au sujet des principes d'animation sur lesquels repose leur approche pédagogique centrée sur l'accueil libre.

*Suite à certaines discussions avec des professionnels du social, il nous semble que notre travail est souvent méconnu.*¹⁹

En 1993-94, les représentants des JR/TA ont à nouveau ressenti la nécessité de créer un groupe de travail afin de redéfinir leur mission.

¹⁵ La réflexion débute en 1967, il est constaté que les enfants jouent sur le chantier de la cité du Lignon, les professionnels se demandent alors s'il ne faudrait pas créer un lieu pour l'aventure après l'école. Naissance du JR du Lignon.

¹⁶ Accueil libre et critère d'encadrement, rapport du groupe de travail JR/TA, 1994

¹⁷ Rapport Groupe Robinson de Genève, 1988.

¹⁸ Anciennement animatrice socioculturelle, M-C Klucker est actuellement Responsable des secteurs *formation et situations complexes* à la FAS'e.

¹⁹ Rapport Groupe Robinson de Genève, 1988

« Après avoir pris en compte la réalité historique des JR/TA dans leur organisation spatio-temporelle (par rapport au lieu, l'espace animé), avoir désigné ce qui rendait possible ce fonctionnement de l'accueil libre (le contrat de confiance, par rapport à l'enfant, aux parents et à l'équipe), nous regarderons en quoi cela correspond aux attentes de la collectivité en tant que rôle social pour enfin déterminer les moyens nécessaires à un fonctionnement satisfaisant de ce modèle pédagogique.²⁰ »

Madame Kluker nous indique encore les liens et influences entre les pratiques d'accueil libre JR/TA et les Maisons de quartier. *Par exemple ce qui est très visible actuellement c'est que dans un certain nombre de lieux pour adolescents et c'est une tendance qui a l'air de monter il y a le même système de cartes de membres que le système de porte-clés ou petit gadget avec la photo du gosse qui a été mis en place par et pour l'accueil libre dans les Jardins Robinson et Terrains d'Aventures.*

Elle souligne les difficultés rencontrées autour de l'application de cette pratique tant au niveau des JR/TA qu'au niveau des centres : [...] *c'était cette notion d'accueil libre ou les animateurs s'ingéniaient à me dire que c'était sans prise en charge et que les parents n'étaient pas d'accord avec cette pratique. Il y avait même une conseillère municipale qui a dit que c'était scandaleux... c'était difficile de sortir de là. Alors moi j'essayais de rectifier et de nuancer ; quand les enfants sont là, alors il y a une prise en charge. On lui demande ne serait-ce que par civilité de dire quand il va partir pour éviter que tout d'un coup on s'aperçoive qu'il n'est plus là. Et puis l'animateur discute avec les parents pour savoir quelle marge de liberté ils sont d'accords de laisser à leurs gosses, enfin il y a plein de choses en place. Beaucoup d'accueil mais très à l'opposé du laxisme que pourrait laisser paraître la non-prise en charge [...]*

C'est à dire il y a plusieurs questions, il y a « qu'est-ce que l'animateur imagine et propose dans son accueil libre ? » ; et il y a « qu'est-ce que les jeunes ils imaginent que c'est cette chose ? ».

Dans les revendications des Centres de loisirs à l'ouverture à tous et au travail sur le quartier (années 70), la notion d'accueil libre prend de l'envol et se répand au sein des Maisons de quartier et Centres de loisirs. A ce sujet, Mme Kluker précise : [...] *ça rejoint le truc historique s'il y a des centres de loisirs c'est parce qu'on avait peur des blousons noirs qui allaient faire des dégâts partout et puis qu'il fallait un endroit où ils puissent être...*

L'accueil libre à travers sa structure souple et son absence d'activités prédéterminées favorise le travail auprès des jeunes qui recherchent des espaces de rencontre peu institutionnalisés. Madame Kluker poursuit : *pour la FAS'e aujourd'hui et de tout temps, donner la possibilité pour des jeunes d'accéder à des lieux de rencontre ou on fait des « trucs » mais avec zéro exigences a priori au départ, un accueil très seuil bas, a toujours été une chose fondamentale.* Ce public mouvant et imprévisible déconcerte, rend difficile les suivis personnalisés quelquefois nécessaires en fonction des situations des jeunes. Dès lors la cohabitation entre les jeunes et l'accueil du tout public se révèle certes parfois chaotique voir conflictuelle, mais offre un magnifique outil pour travailler sur le lien social. A Genève, rappelons-le, où l'institutionnalisation de l'animation socioculturelle bat son plein, les années 70 voient apparaître au grand jour la revendication des professionnels pour une ouverture des centres à toutes les catégories d'âge. Les murs sont au service des associations, des habitants de quartier, etc. La part privilégiée réservée aux professionnels reste l'accueil libre, adressé autant aux jeunes qu'aux adultes. La gestion globale des structures, du personnel, des bâtiments et des subventions se construit sous la forme associative en lien avec des comités

²⁰ Extrait du rapport : Accueil libre et critère d'encadrement, rapport du groupe de travail JR/TA, 1994

bénévoles. Nous verrons que ce concept d'accueil libre sera transformé en de nombreuses appellations au gré des réflexions et positionnements des professionnels. On voit par là, qu'il suscite une certaine gêne. Il repose à la fois sur les bases historiques de la profession, socle spécifique et structurant, mais parallèlement, il demande continuellement à être ajusté, renommé, redéfini.

A partir du site web de la FAS'e²¹, nous avons tenté une première exploration sur la notion actuelle d'accueil libre. Lorsque l'on cible la recherche sur les activités, nous pouvons repérer par tranche d'âge un nombre d'items répertoriant les différentes appellations de l'ensemble des activités d'accueil libre des centres destinées à un public ciblé.

Répertoire des lieux d'accueil libre à la FAS'e

	Enfants	Pré-ados	Ados	Adultes	Tout public
Accueil libre	12	6	13	1	1
Accueil libre / péri-scolaire ou après l'école	11	1	2		
Espace d'accueil / accueil ou lieu d'accueil	1		8		6
Activité libre	1				
Lieu de rencontre			1		
Ouverture libre	1				
Permanence d'accueil libre					1
Libres de venir et partir	1		1		
Accueil-Bar			1		

Ce découpage, forcément imprécis, construit à partir des différents textes que les professionnels éditent ne relève qu'en partie la réalité des pratiques d'accueil libre qui sont en continues évolution. Ce qui nous importe, pour notre problématique est de repérer et de relever la complexité de la terminologie employée et de montrer l'importance accordée à cette pratique au sein des centres et du travail social par extension.

Explicatif des paramètres du répertoire des lieux FAS'e²².

Pour construire notre tableau nous nous sommes basées sur la liste des centres²³ et les informations trouvées sur les pages internet de la FAS'e, sur le site web de chaque centre ou encore dans leur rapport d'activité de l'automne 2007.

²¹ www.fase.ch, 2007

²² Voir tableau détaillé en annexe.

²³ Liste des centres : Centre de loisirs, de rencontres, Maison de quartier, Terrain d'aventures, Jardins Robinson, document pdf. www.fase.ch

Les dénominations du tableau

Les différents items figurants dans le tableau : Accueil libre - Accueil libre périscolaire ou après l'école - Espace d'accueil - Lieu d'accueil - Activité libre - Lieux de rencontre - Ouverture libre - Permanence d'Accueil libre - Libre de venir et partir - accueil-bar sont autant de substantifs déterminés par chaque centre auxquels les internautes ont directement accès.

Les désignations : enfants / pré-ados / ados / Tout public²⁴ représentent les classifications des différentes populations.

Le contenu du tableau

Tous les lieux dont une des terminologies est mentionnée sur le site web ou dans le rapport d'activité figurent dans ce tableau. Pour certains centres rien n'est explicité sur le site de la FAS'e concernant l'accueil libre. Nous avons alors réalisé différents téléphones ciblés. Les conversations téléphoniques nous ont confortées sur notre hypothèse relevant la complexité des pratiques autour de l'accueil libre²⁵.

IV. Accueil libre, une terminologie ouverte à de multiples interprétations

Au vu des nombreuses pratiques repérées autour de l'accueil libre, il s'avère peu pertinent de tenter une définition, qui ne pourrait embrasser l'ensemble des activités relevant de cette terminologie.

Cette terminologie d'accueil libre revêt une entité peu définie, variable, suivant l'évolution des politiques et des pratiques en travail social. Nous avons cherché à délimiter, en fonction de l'historique et des adaptations actuelles, les paramètres de base qui nous permettent de parler délibérément d'une pratique d'accueil libre. L'étendue du champ nous montre l'importance de ces pratiques en animation socioculturelle. De plus, nous verrons que celles-ci s'étendent largement au-delà des *frontières* de l'animation et se développent fortement dans le travail social.

a) Critères permettant de dessiner les pourtours de l'accueil libre

Afin de trouver un accord de signification sur les termes « Accueil » et « Libre », nous proposons quelques éléments de précision :

- ❖ Accueil : nous avons retenu la notion centrale d'accueil qui fait référence à un « chez soi », à un espace au sein duquel quelqu'un *du dehors* peut être reçu. Donner l'hospitalité, articulant le passage du *dehors* au *dedans*, de l'espace public à l'intimité d'un espace privé. La notion d'accueil fait également référence à la notion de bienvenue, accueillir « les bras ouverts » à contrario de recevoir « froidement ».
- ❖ Libre : ce deuxième terme est encore plus polysémique, difficile à cerner, se référant à la notion complexe de liberté. Pour tenter de cerner ce concept en lien avec notre objet, nous proposons de l'aborder à partir de ces quelques repères :
 - Qui a le pouvoir de se déterminer à sa guise.
 - *Libre à vous de...*
 - Qui est sans contrainte, sans souci de règles.
 - Qui n'est pas lié par un engagement.

²⁴ Ce terme a été retenu pour illustrer les diverses autres appellations comme : pour le quartier, pour la population.

²⁵ Voir tableau détaillé en annexe.

- Qui dispose de son temps.
- Qui n'est pas assujéti.
- Qui ne comporte pas de contraintes.

Ces quelques repères nous montrent que l'adjectif *libre* articulé à *accueil* ne correspond qu'en partie aux quelques points évoqués. Si la liberté de pensée et d'expression revêt une importance toute particulière dans le champ de l'animation, telle que l'a rappelé Pierre Besnard (1986), que les accueils se situent principalement sur le temps libre, que les personnes sont bien libres d'aller et venir, il reste que les règles et les contraintes figurent bel et bien au tableau de l'accueil libre. Elles participent même au développement du vivre ensemble, et sont utilisées comme outils éducatifs.

Nous voyons que l'adjonction du terme *libre* à *accueil* n'est pas anodine et pose une difficulté majeure d'articulation entre les deux concepts. Nous pourrions presque parler d'oxymore, qui nous rappelle l'étrange et énigmatique appellation du *Travail Social*.

Etrange choix terminologique que l'utilisation de deux termes génériques, se référant à des champs, certes primordiaux dans l'histoire humaine, mais si étendus et si polysémiques, que leur utilisation en vue d'une reconnaissance identitaire peut ressembler aujourd'hui à une quête illusoire. Et pourtant, la réunion osée de ces deux termes, « travail » et « social », est bien apparue comme le point d'ancrage de toute une corporation, dans un processus d'affirmation de savoirs spécifiques, identifiables, se référant à des compétences professionnelles. (Libois, Stroumza, 2007)

L'accueil demande justement un cadre défini offrant la possibilité à quelqu'un ou à un collectif d'être reçu. La notion de liberté va bien au-delà de cette offre d'accueil et peut même se situer en opposition face à celui qui s'engage dans l'action d'accueillir, selon ses propres valeurs, ses normes, et ses règles. Cette articulation difficile entre la notion d'accueil et celle de liberté est certainement à la base de nombreux malentendus, voire de conflits dans les centres de loisirs. Si l'on donne beaucoup de poids à la notion d'accueil ou au contraire à celle de liberté, les représentations et conceptions de cette approche diffèrent passablement. Pourtant cette terminologie est restée ancrée dans le vocabulaire des professionnels, même si, comme on l'a vu, elle est déclinée de différentes façons.

Toujours dans l'objectif d'éclairer cette pratique essentielle, participant des fondements de l'animation socioculturelle, nous avons tenté de nous situer en contre plongée, à contrario, c'est-à-dire de repérer ce qui adviendrait d'une définition par défaut, ce qui n'entrerait pas dans l'acception du travail social.

L'accueil libre ne concerne pas :

- un bistrot (offre payante).
- un lieu de vie (habitat).
- un lieu autogéré (pas de présence du travailleur social).
- un lieu de travail (référence au temps libre).
- un lieu d'accueil voué uniquement à de l'information (possibilité de s'installer pour établir des rencontres, des échanges de manière horizontale, échanges de savoirs).

A partir de cette exploration, nous avons retenu comme critères a minima de ce modèle d'action en travail social :

- Une structure et un espace dédiés à l'accueil, permettant de « s'installer » dans le lieu.
- Un accueil professionnalisé par la présence d'un professionnel du travail social permettant l'échange d'idées et une expérimentation des règles du « vivre ensemble ».
- La gratuité et le libre accès.
- Aller et venue libre, sans temps de présence délimité.
- Pas d'inscription à une activité déterminée : ouverture à tous.
- La valorisation des personnes et des savoirs, « faire avec » à contrario du « faire pour » (pas d'activité pré établies, pas de savoirs spécifiques à dispenser, l'activité peut être présente comme support à la mise en relation, à l'échange).

Si nous tentons une comparaison, ou tout du moins un repérage des concordances avec la définition de l'animation socioculturelle de P. Besnard présentée en début d'article, nous retrouvons la notion partielle de liberté dans les *pratiques volontaires*, ainsi que la notion d'ouverture à tous dans *des activités ouvertes à toutes les catégories d'individus ou de groupes qui ne requièrent pas de niveau préalable (...)* Ces pratiques s'exercent (...) dans des institutions et équipements socioculturels multiples. Elles se déroulent en général avec l'aide d'un animateur (...) Nous pouvons poser le parallèle avec un accueil professionnalisé dans une structure ou un espace dédié à cet accueil.

Par contre la notion de gratuité apparaît comme une spécificité de l'accueil libre, et la notion du *faire avec* prend une dimension forte peu identifiée dans la définition de l'animation socioculturelle de 1986. La notion de *temps libre* est portée en avant par P. Besnard, dévolue à des *intérêts artistiques, intellectuels, sociaux, pratiques, physiques*. La possibilité de simplement « se poser », s'installer dans un espace à disposition fait référence indéniablement à l'accueil libre et la notion même d'accueil n'est pas avancée dans la définition de l'animation socioculturelle, faisant plutôt référence *aux activités et aux relations, à des besoins d'information, de formation, d'action, mais aussi au délassement, divertissement, développement*.

L'évolution des besoins sociaux et en parallèle des pratiques des professionnels de l'action sociale, éclaire certainement les différenciations repérées, comme par exemple la dimension essentielle du temps libre, nouveau paradigme dans les années 60 et son évolution aujourd'hui autour du marché des loisirs. Toutefois, ces tentatives de classification nous montrent l'étendue et les spécificités de l'accueil libre. Ayant délimité les pourtours de cette pratique, nous nous sommes demandées si ils étaient essentiellement inscrits dans le champ de l'animation socioculturelle ou si, par extension, ils se seraient répandus dans d'autres champs du travail social. Nous avons dès lors fait l'essai de poser nos critères minimaux à plusieurs institutions ou associations du travail social à Genève, et nous avons repéré que de nombreux projets répondaient à ces critères, avec toutefois quelques différenciations. Nous pouvons dès lors largement attester que la pratique d'accueil libre dépasse largement les contours, certes en mouvement, de l'animation socioculturelle. Nous avons alors tenté de répertorier ces pratiques proches et de les « confiner » dans des appellations issues des pratiques professionnelles en œuvre actuellement.

V. Les pratiques en travail social liées à l'accueil libre

Compte tenu des différents critères que nous avons posés afin de délimiter au mieux l'accueil libre, nous allons montrer les particularités que cette pratique revêt en certains lieux.

Nos entretiens téléphoniques avec deux associations dépendantes de la FAS'e ne figurant pas dans le tableau ci-dessus, s'accordent à dire que l'accueil libre est une prestation gratuite où les gens viennent librement. La particularité de ces lieux nous pose quelques questions :

- Une activité déterminée peut-elle être un support pour l'accueil libre ?
- L'accueil libre peut-il s'effectuer dans un lieu public ?
- L'accueil libre dans un cadre culturel ne découle-t-il pas des prestations offertes ?
- Le travail sur projet fait-il partie de l'accueil libre ?
- L'accueil libre peut-il être itinérant ?
- L'accueil libre obéit-il à des règles de fonctionnement spécifiques ?
- Certains centres définissent l'accueil libre comme étant une activité de bas seuil, est-ce une spécificité à retenir dans nos critères ?

L'ensemble de ces questions élargit passablement le champ de l'accueil libre. Les deux associations contactées répondent par l'affirmative aux interrogations posées et se considèrent clairement comme des lieux d'accueil libre. Même si la définition semble claire, le contenu nous semble refléter une certaine complexité. Elargir les frontières de l'accueil libre nous amène à nous intéresser à d'autres structures ou institutions sociales sur Genève qui n'appartiennent pas à la Fondation pour l'animation socioculturelle. Nous supposons alors que des structures telles que²⁶ Le Bateau, Square Hugo, Cité Seniors, le Trialogue, les ateliers d'art, Première ligne et Carrefour rue font de l'accueil libre.

Dans le cadre de cet article nous n'avons pas mené un travail d'investigation important auprès de chacun des lieux. Pour élargir notre définition nous nous reposons sur l'association le Bateau, Carrefour rue (Jardin de Montbrillant, Feuille de trèfle et Cartouche) et Première ligne (Quai 9, BIPS et Bus Boulevards). Le point commun de ces structures de travail social est **l'accueil de bas seuil**. Certaines de ces structures travaillent avec une population fortement précarisée à contrario des maisons de quartiers. Chaque lieu se reconnaît dans la définition d'un espace d'accueil ouvert à tous, sans conditions, avec la liberté de venir et partir à sa guise. A ce sujet M. Mani, directeur de Première ligne,²⁷ souligne : *nous n'utilisons pas nous-même le concept d'accueil libre. Nous parlons effectivement d'accueil à bas seuil d'exigence et de libre adhésion. La notion de bas seuil est souvent associée à la notion de précarité, ce qui est à notre sens une erreur. Nous avons par exemple des cadres dans des banques qui viennent (rarement) au bus BIPS. Ils ne sont pas précarisés. Par contre, ils peuvent venir de manière anonyme, sans contrat et sans avoir besoin de poser des objectifs (par exemple d'abstinence), ce qui en fait la caractéristique du bas seuil.*

Toutefois le public est fortement « conditionné » par l'offre, qui dépasse la notion de temps de libre. Dans le bas seuil, c'est bien un accueil ouvert à tous, sans conditions, mais avec une offre spécialisée comme l'échange de matériel pour les personnes toxicodépendantes ou encore un lieu d'injection. On voit bien que le « tout public » concerne ici une population prise dans une problématique sociosanitaire particulière. D'autres lieux concernent l'accueil de personnes en grande précarité ou encore sans domicile fixe. Ici également ce n'est pas le temps libre qui est assorti de projets socioéducatifs ou socioculturels, mais ce sont des réponses données, indispensables aux premières nécessités quotidiennes. On peut alors, à

²⁶ Cette liste ne se veut pas exhaustive

²⁷ **Première ligne** est une association de réduction des risques liés à la consommation de substances psychoactives, créée en septembre 2004, à Genève.

juste titre, oser la délicate remise en question de la centralité de l'accueil libre dans l'animation socioculturelle et ouvrir largement cette pratique à l'ensemble du travail social. Une investigation plus importante dans les métiers classiques de l'éducation sociale et du service social, ouvrirait à n'en pas douter des dimensions importantes des pratiques en accueil libre. Nous pouvons montrer que la spécificité des lieux offrant de l'accueil libre induit un public cible. Si l'ouverture à tous reste de mise, l'offre circonscrit le type de public, ce que nous retrouvons également en animation socioculturelle, avec par exemple les Terrains d'aventure.

Nous avons peu abordé la question des règles édictées dans les lieux d'accueil. Nous avons vu que le terme « libre » porte à confusion, spécifiquement lorsqu'il s'accorde à accueil. Il est évident que lorsque l'accueil est institutionnalisé, les règles en vigueur rentrent en ligne de compte. Même si nous imaginons une offre d'accueil libre sur des espaces public, comme nous pourrions en trouver dans des projets participatifs, alors les règles traditionnelles du vivre ensemble, participent de l'activité. Nous n'insisterons pas sur cet aspect, préférant de loin nous attacher à saisir les compétences particulières que demande cette pratique d'accueil libre professionnalisée. Nous reprendrons cela en fin d'article en lien avec la piste ouverte par un témoignage d'un Travailleur social hors mur, soit la qualité de présence.

Si nous retenons nos critères définis en page **17**, nous avons décidé de retenir quatre pratiques principales recoupant globalement nos délimitations initiales : **l'accueil libre – la libre adhésion – la gestion accompagnée et l'action dans l'espace public.**

Le critère de **l'espace dédié à l'accueil** est conforme, si ce n'est qu'il revêt une particularité dans l'action en espace public. Dans cette perspective, le professionnel, par son activité, délimite un territoire momentané et parfois itinérant, mais par son implantation par une roulotte, un bus, une table et des chaises, il crée un espace éphémère au sein duquel il exerce une activité d'accueil.

L'accueil professionnalisé est une référence pour les quatre lignes d'action.

La gratuité reste également de mise pour tous.

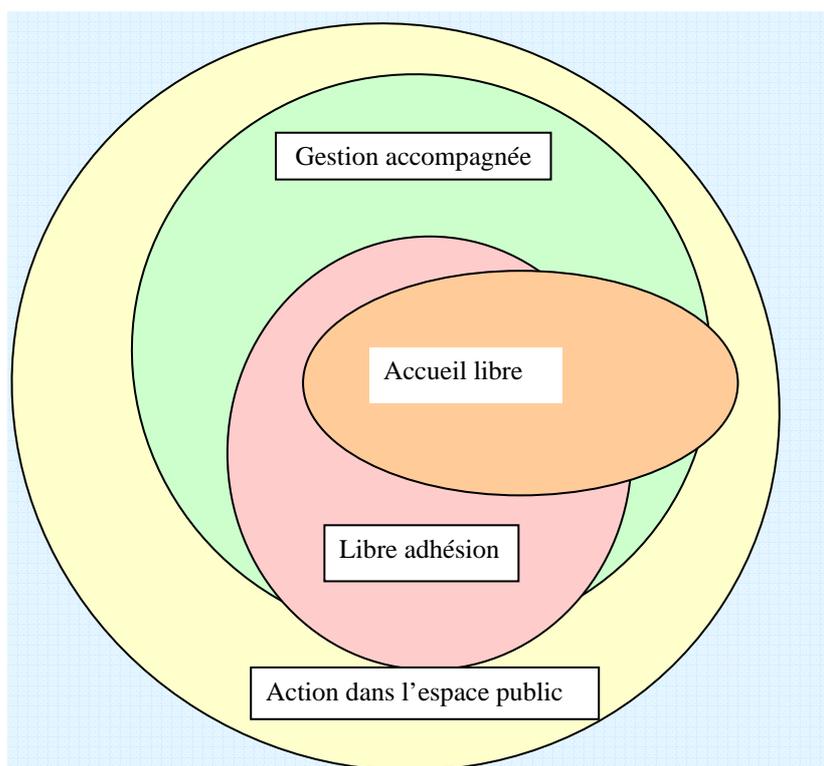
Les allées et venues restent libre.

L'ouverture à tous est possible, même si nous avons repéré que certaines structures ont des offres ciblées à une tranche d'âge ou à des problématiques particulières.

La valorisation des savoirs, le faire « avec » semble être une ligne de conduite forte dans les quatre modèles d'action.

Toutefois si nous avons placé l'accueil libre au centre du schéma, c'est que nous pensons que celui-ci peut être considéré comme étant une pratique spécifique mais transversale, car pouvant être utilisée en gestion accompagnée comme en libre adhésion ou encore dans un projet d'intervention dans un espace public.

Différents modèles d'actions du travail social liés à l'accueil libre



Ce schéma permet de mettre en visibilité l'accueil libre, de montrer son étendue dans différents modèles d'action, et ainsi de le référer comme pratique transversale en travail social.

La libre adhésion

Les Travailleurs Sociaux Hors Murs utilisent la notion de *libre adhésion*. Si cette terminologie rappelle la notion d'accueil libre, elle se situe, de notre point de vue, dans le prolongement de celle-ci.

Le terme *libre adhésion* est défini ainsi au sein de la FAS'e :²⁸

La libre adhésion des populations concernées :

*Ce principe offre aux populations concernées la **totale liberté** d'adhérer aux propositions du Travailleur Social Hors Murs et impose à ce dernier de respecter leurs choix.*

Les populations concernées rejettent parfois certaines institutions ou en sont exclues. Le TSHM tente de comprendre ce malaise ou ce rejet avant de proposer un projet en adéquation avec les besoins des populations concernées.

Le respect de l'anonymat des populations concernées :

L'absence de mandat nominatif et la libre adhésion des populations concernées induisent le respect de l'anonymat.

Le Travailleur Social Hors Murs construit avec/pour les populations concernées une relation de confiance visant à recueillir leur adhésion.

²⁸Cette définition provient des principes de la mission des Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FAS'e www.fase-web.ch/site/tshm/index.htm

Ce sont les populations concernées qui décident ou non de maintenir leur adhésion au projet proposé par le Travailleur Social Hors Murs.

Ce principe de respect de l'anonymat soumet le TSHM à un strict devoir de discrétion à l'égard des informations et constatations relatives aux usagers et usagères.

Sauf accord des usagers et usagères, il ne transmet pas d'informations à caractère personnel. (Art. 45.5 CCT)

La délicate question de l'anonymat n'a pas été retenue dans nos critères de définitions de l'accueil libre alors que la libre adhésion met cet élément comme une base essentielle de l'activité. Par contre nous retrouvons la totale liberté d'entrer ou non dans les propositions ou projets des TSHM. L'ouverture et l'accueil à toutes les personnes, quelles que soient leurs appartenances sociales, religieuses, culturelles,... et de *personnes parfois rejetées par d'autres institutions* se rapprochent étroitement de la notion d'accueil libre. L'absence de mandat judiciaire ou administratif permet ce positionnement très ouvert.

La délégation à la Jeunesse (DEJ)

A Genève, la Délégation à la Jeunesse est en charge des TSHM en ville de Genève. Elle définit ainsi cet axe de libre adhésion :

La libre adhésion des populations approchées :

Aucune participation n'est possible si elle est imposée. Ce principe implique d'aller vers les jeunes, là où ils se trouvent, en respectant le temps nécessaire à l'établissement d'une relation et en stimulant les conditions favorables à ces contacts. Il reconnaît (le TSHM) la nécessité du libre choix pour adhérer véritablement à des propositions.(...) ²⁹.

La question de la présence est également fortement mentionnée dans les textes se référant au Travail social hors murs :

On entend ici par présence sociale une présence dans la rue appelée fréquemment « travail de rue » et une présence dans des espaces d'accueil plus ou moins formalisés que les jeunes occupent (Libois, Wicht, 2004 p. 70).

A nouveau nous pouvons repérer la proximité entre Libre adhésion et Accueil libre cette fois-ci autour de la présence, ce que nous pouvons préciser par la présence d'un professionnel, l'un des critères répertoriés pour l'accueil libre. Présence à l'autre qui requière des compétences spécifiques avec lesquelles nous concluons cet article.

Un entretien avec un travailleur social hors murs³⁰ nous a confortées sur nos hypothèses de lien de cousinage entre *libre adhésion* et *accueil libre*. Voici quelques éléments qui éclairent les convergences, les articulations comme les différences entre ces deux notions.

Le travail de rue demande une mise en confiance, une immersion sur le terrain, il s'inscrit dans le long terme et demande du temps. Ce travail d'immersion se construit sur deux étapes principales :

1. Mise en place d'un projet
2. Donner envie de venir sur les projets proposés.

²⁹ Cette définition provient de la démarche des TSHM de la Délégation à la Jeunesse de la ville de Genève, pp. 5-6. Pour un développement de cette approche au sein de la DEJ, se référer à l'ouvrage de J. Libois et L. Wicht *Travail social hors murs, Créativité et paradoxes dans l'action, 2004.*

³⁰ Thierry Vedovati, travaille à la Délégation à la Jeunesses (DEJ), ville de Genève.

Dans cette approche, on ne peut contraindre qui que ce soit à entrer dans un processus. Le professionnel n'exerce aucune force de contrainte sur les individus et les collectifs. Lorsqu'un jeune désire participer à une action, il n'y a pas d'engagement formel, ni inscription.

Exercer cette fonction de TSHM demande d'être ouvert à ce qui arrive, disponible à la rencontre en laissant l'autre faire le premier pas ! De plus aller à la rencontre de l'autre demande une grande disponibilité. Voici ce que nous dit ce TSHM :

Pour y aller, il faut être prêt à y aller ! (dans la rue) Y aller avec ce que tu es et ce que l'institution représente ! Ensuite il s'agit de faire confiance aux autres. Lâcher prise sur les objectifs trop ambitieux. Avoir confiance en soi, oser se remettre en question et accepter le rythme des jeunes. Le travail dans la rue exige une certaine éthique.

Les TSHM travaillent également avec l'accueil libre. Ils accueillent via des projets. Les salles de basket ouvertes le soir fonctionnent selon le principe de l'accueil libre, selon quatre principes de base :

- Seule contrainte, l'obligation de respecter des règles en vigueur dans les bâtiments.
- Principe de non exclusion ! Travail sur le « bas seuil », qui demande d'être capable d'accueillir l'ensemble des personnes, quelles que soient leurs difficultés.
- Aux jeunes de créer le cadre.
- L'accueil libre demande d'être partenaire. Le terme d'utilisateur se doit d'être remplacé par acteur ou partenaire. Le professionnel est en partie présent.

Nous voyons apparaître fortement la notion de partenariat qui dépasse les critères initiaux que nous avons posés pour l'accueil libre.

Le travailleur social hors murs de la ville de Genève fait encore une différenciation avec la notion d'autogestion. Il souligne : *dans l'autogestion, c'est le lieu qui permet l'accueil libre, la présence du professionnel est très occasionnelle. Le projet est devenu un espace d'accueil libre. Il s'agit principalement de faire confiance à l'autre et de s'appuyer sur les règles du vivre ensemble, de la société.* Les TSHM naviguent entre ces différentes notions, jouant entre tel ou tel positionnement en fonction du projet et de son développement. L'orientation visant le partenariat avec les jeunes demande la construction d'une relation de confiance, ce qui demande une élaboration sur le long terme.

Le professionnel insiste sur ce partenariat et il nous dira :

Il nous faut, en tant que professionnel, savoir être et savoir faire. Savoir faire faire. Et surtout savoir laisser faire. Voici ce que veut dire rendre les jeunes partenaires. Laisser l'autre élaborer sa propre vision du monde et la mettre en discussion. Vraiment leur faire confiance, ce qui demande beaucoup de temps. Donner de l'impulsion pour développer des savoirs dans le laisser faire. Apprentissage que le jeune va faire à notre contact. La confiance demande à sortir de la peur qui amène bien trop souvent à la suractivité. Si les travailleurs sociaux véhiculent cette peur d'être en présence d'autrui, alors ils stigmatisent les jeunes et renforcent les représentations sociales autour des incivilités.

VI. Oser la présence à l'autre

« "Rien" est chez nous signe d'une absence ou d'une paresse de la perception... Nous ne savons pas tirer parti de peu et quand on me dit "rien", je me dis, ce n'est pas vrai. Il y a toujours quelque chose... J'avais tout le temps été sur les routes, intéressé de voir comment se comportait ce "rien", quel effet il faisait sur moi. C'était un objet d'étude » (N. Bouvier 1992, p. 169).

La présence à autrui apparaît comme une compétence essentielle à activer dans les espaces d'accueil libre. Nous allons y consacrer une part importante pour relever la subtilité et la finesse de ce concept dans sa mise en œuvre sur les terrains de l'action sociale.

J'arrive pas à rester sans rien faire, on n'est pas là pour ne rien faire, justement, même si je brasse de l'air comme on dit. Essayer d'être toujours un peu actif, et puis surtout que les jeunes sentent que je suis là. C'est ça ! Après, si j'arrive à me mettre dans cet état d'esprit, je peux m'asseoir et puis ne rien faire. Parce que je sais qu'ils auront remarqué plus que ma présence et que s'il y a quelque chose, s'ils ont besoin, ils pourront faire appel à moi. Si ils veulent venir me déranger quand je regarde la télé, ou que je lise, quoi que je fasse, ils savent que je suis là et puis à n'importe quel moment je peux intervenir et puis les aider, les soutenir, pouvoir répondre en tous les cas à leur demande, ça c'est important pour moi (paroles d'un éducateur).

Etre là, dans la quotidienneté des actes de la vie, être là, simplement, et accueillir des personnes en situation précaire, des jeunes en difficultés, des personnes toxicodépendantes, ou simplement des personnes en quête d'une présence chaleureuse. Isolement, ennui, abandon, mélancolie, errance, telles sont les étapes que suit la problématique du vide. Le vide est créé par l'absence radicale de l'Autre, cet autre désespérément appelé et qui ne viendra pas ou pire encore qui, faisant semblant d'être là par sa présence physique, est dans une totale absence relationnelle.

Comment tenir cette posture de présence à l'autre, comment penser et agir cette position comme acte professionnel ? De quoi est faite cette activité qui ne requiert pas de cadre particulier, qui ne constitue pas d'actes identifiables ou évaluables, qui ne donne aucune résolution de problème, encore moins de solution, qui ne soulève parfois même pas la problématique qui sous-tend la rencontre en situation ?

En quoi accueillir autrui dans sa diversité, dans ses faiblesses et ses richesses, en quoi cet acte relèverait-il de compétences particulières ?

En quoi cet espace informel, sans intention de soutien, de résolution de problème, peut-il être constitutif d'un acte éducatif, d'une émergence, d'un développement ? Est-ce que cet accueil permettrait un renversement, un espace enfin rendu possible où le relationnel surgit en plein, volte-face d'un vide sous-jacent ?

La difficulté est encore redoublée quand l'activité se fonde dans la gestion de la quotidienneté, qui renvoie à l'univers du vivre ensemble, de ce qui fait humanité. Travail invisible qui se dissout dans une banalité journalière.

Accueillir autrui dans ce qu'il est, dans une tranquillité qui permet d'oser être soi dans sa fragilité, dans sa différence. Oser parler, oser penser, permettre le silence, où encore de se laisser aller vers un inattendu possible, mais surtout pas nécessaire ou attendu.

Offrir dans l'interaction de la présence charnelle, être là dans son corps sans intervenir sur l'autre, sans attentes, laisser advenir ce qui fera ou ne fera pas événement. Accepter d'être affecté. Non pas pour se laisser prendre à l'illusion que cette expérience renseigne sur les affects des personnes en présence. Mais parce qu'en acceptant d'être affecté s'ouvre alors une communication spécifique avec le partenaire. La relation est transformée par le partage d'une même expérience, celle de la rencontre, même si celle-ci est toujours singulière.

Mais de quoi se constitue cette présence à l'autre et à la situation ? Comment dire cette professionnalité ? Voici ce que nous en dit cet auteur qui s'intéresse à la posture clinique en analyse de l'activité.

Dans les métiers de la relation, l'activité est coactivée, et parler de son métier, de sa manière de faire, c'est-à-la fois parler de soi et de son partenaire. Les registres de l'être et du faire sont intimement liés. Et la relation ne passe pas, loin de là, seulement par la parole. La proxémie, la gestualité, l'intonation contribuent avec la verbalisation à la coconstruction du sens de l'interaction. Tout le non-verbal est mobilisé, perceptions et émotions au service

d'indices disponibles, de signes manifestes dans le comportement de l'autre afin d'orienter l'action. Cette part de l'activité est toute entière inscrite dans le corps et elle a du mal à trouver des mots pour le dire (D. Lhuillier 2007).

La présence en relation d'aide est bien plus qu'un simple outil d'intervention. Elle constitue un essentiel relationnel à partir duquel se construit « le mystère de la présence » comme le nomme Singer (1996). Cette question de la présence à l'autre a peu mobilisé les chercheurs en sciences humaines, comme si cette approche, ce modèle d'action ne pouvait être retenu comme une connaissance, un savoir spécifique. Il est vrai que les professionnels eux-mêmes en font « mystère ». La seule présence, le simple fait d'être là, avec l'autre, *sans réponse, sans solution d'expert* comme le dit très justement M. Roberges (2002), a de la peine à être pensé comme une activité professionnelle en soi.

Pourtant, être là, autour d'une disposition à accueillir, à écouter, à observer, à être touché par l'autre dans sa différence, plutôt qu'en termes de faire en fonction des procédures, demande un savoir-faire difficile à acquérir. Des savoirs agis qui ne figurent dans aucun cahier des charges mais bien des savoirs implicites mis en œuvre dans les situations de travail.

Ne rien faire et partager cette apparente absence, cet apragmatisme si coutumier. Il advenait toujours quelque chose, un bon mot, un sourire, une émotion, une parole pleine, signe de reconnaissance, des histoires à dormir debout. De quoi nous contenter. Ce temps de vacuité était source d'inventivité (M. Mignot dans Voyage en folitude, cité par R. Orofiamma p. 12).

Etre là, pleinement et sincèrement là, et en même temps, conserver une part de recul, une distance de disponibilité toujours nécessaire. Permettre cette mise en jeu de paroles, d'écoute, de sensibilité dans des gestes quotidiens, à réinventer pour chaque rencontre, dans chaque situation. Un savoir-faire, une spontanéité, une capacité à établir une communication, à s'impliquer dans le partage du quotidien, de l'écoute. Une attitude ouverte qui s'inscrit dans le quotidien avec une assurance et une pertinence qui permet l'intelligence des situations.

Les professionnels nous font part de cette difficulté à « entrer en situation », à offrir un espace possible de rencontre sans obligation, sans procédures, dans le temps d'un café, d'un regard, dans ce temps pris à être assis autour d'une table, dans une cuisine, sur un vieux canapé, derrière un bar, à se laisser guider par le rythme du ou des jeunes, des adultes, se sentir bien, à sa place sans prendre toute la place.

Voici ce que nous en dit cette infirmière en psychiatrie : *...avant j'avais besoin de choses très carrées pour me sentir rassurée (pansements, médicaments...). Je recherchais la technique que je connaissais et qui me rassurait, car c'était « protocolaire ». Avant je ne concevais pas de rester sans rien faire. Maintenant je sais que ne rien faire, c'est faire.* Témoignage de Doris Irep, infirmière, citée par R. Orofiamma 2006, p.12.

La place laissée, offerte est d'une importance primordiale dans la posture professionnelle. Ne pas savoir pour l'autre, ne pas penser pour l'autre, voilà qui demande une force d'humilité et un désir profond de reconnaissance de la potentielle richesse de l'altérité. Etre au service d'autrui en souffrance, pour laisser advenir, souvent dans la durée, ce qui fait interrogation, ce qui questionne, ce qui est ressenti comme un obstacle, comme difficulté à partager, à saisir à travers l'expérience de vie du travailleur social.

La présence à l'autre ne revêt pas une absence de soi, mais au contraire demande une acuité, une qualité, une centration de soi pour autrui. Savoir se débrouiller de l'impuissance à réparer, à pouvoir repousser un peu les limites que l'univers de l'autre impose.

« ...mettre au service de l'autre ses savoirs, son expertise, son expérience et son unicité, en s'assurant toutefois de ne jamais se substituer à cet autre, afin de lui permettre d'être le centre de la relation et du processus. Laisser la place et le pouvoir de la relation à l'autre ne signifie pas être dans la non-directivité, la non-intervention, la neutralité ; cela revient plutôt à mettre en priorité, à tout instant et dans une vigilance lucide, la qualité de la présence »
Roberges (2002) p. 106.

Ce que le professionnel peut apporter de plus précieux, c'est la profondeur de sa présence, c'est la finesse de son attention à l'autre. C'est être là, sans jugement, sans attente particulière. Plus la présence est transparente, plus l'autre a de l'espace pour s'exprimer, pour être. Comment oser prétendre savoir ce qui est bon pour l'autre ? C'est dans l'émergence d'une relation apaisante, de l'expérience offerte d'une confiance dans l'interaction, que l'estime de soi et le plaisir de la rencontre renaît. Plus on approfondit cette qualité d'une présence inconditionnelle, plus on permet à l'autre et à soi-même, de se transformer, d'évoluer sur son propre chemin, de retrouver du sens et de la reconnaissance.

Etre disponible, ouvert, avec sa sensibilité et ses émotions. Attendre, être capable de rester là, parfois seul, dans de longs moments d'incertitude. L'action c'est aussi d'être là, tranquille, sans savoir de quoi va être faite la journée qui s'annonce. Etre disponible, c'est savoir rester physiquement et psychiquement présent, être capable de rester serein, ouvert à un autre énigmatique, pensé et désiré. Savoir travailler avec l'imprévu, avec des situations tristes, anodines ou bouleversantes. C'est réussir à ne pas s'activer dans tous les sens pour prouver que l'on fait quelque chose, montrer et prouver que l'on travaille durement. Au contraire, une concentration dans l'immobilité peut permettre une libération de l'espace, offrir d'autres possibles tout en dispensant une présence non seulement bienveillante, mais également impliquée et empathique. Comprendre que cette présence est importante en tant que telle, qu'il est parfois judicieux d'être simplement là, sans proposer une activité ou utiliser un support pour entrer en relation, ce sont là des clés essentielles de l'action sociale. Même s'il est difficile d'exister professionnellement dans ce qui est ou peut être perçu comme une inutilité ou une impuissance, ces capacités d'immobilité ou de tranquillité corporelle sont pourtant une offre exceptionnelle, rare, ouvrant de réels espaces de communication. Être là dans le rapport à l'autre et à la situation implique une disponibilité, un engagement du corps, une présence active dans la passivité, autrement dit une présence agissante, dans le fait qu'être là produit des effets.

Cette qualité de présence offerte demande de l'expérience, demande d'avoir fait le deuil de la toute puissance, d'abandonner l'espoir de trouver la solution miracle, celle qui provoquera un changement jugé comme salutaire. Sortir des sentiers battus de la parole convenue, attendue, oser les sentiers de traverses, l'inconnu, laisser venir à soi ce qui émerge, ce qui se tait, ce qui fait mal comme ce qui transcende. Sortir de ce qui est prescrit, jouer sur les frontières, offrir du cadre qui s'installe par l'interaction, au besoin, laisser advenir la crise nécessaire. Expérience forte de l'engagement du corps et des émotions dans l'activité. Expérience qui construit et enrichit justement ce savoir faire, cette professionnalité non dite, peu reconnue.

Dans l'accueil, la présence est non pas désincarnée ou distante mais vivante et impliquée. Nous savons bien que tout le travail relationnel relève de la présence, de l'existence au

présent. La présence n'est pas impersonnelle. Elle est présence d'une personne qui se rend ou non « présente » d'une certaine manière, spontanée ou calculée, libre ou imposée, fortement ou faiblement expressive. Etre professionnel dans cet espace de présence demande à prendre une position engagée, non pas inconditionnelle, mais engagée dans son ressenti, dans son attirance ou son rejet, dans ce que provoque la présence d'autrui dans cet espace d'accueil offert. Une certaine qualité de présence des personnes à un moment donné, dans une situation particulière. Une présence qui peut porter à produire du conseil, du soutien, en tant qu'aboutissement d'un échange, d'un partage. Position non scandaleuse, si c'est précisément de désaliénation et de présence au monde qu'il s'agit ! Et c'est dans ce cadre précis que se situe la compétence professionnelle, construite dans un positionnement fort, ancré épistémologiquement ; positionnement construit incluant son propre rapport au savoir et aux connaissances de ce qui fait le métier. Il ne suffit pas d'être là armé de sa seule bienveillance, cette présence à l'autre est interaction que si elle est sous-tendue par une éternelle quête de sens.

C'est dans cette acception que nous entendons la force et l'importance de l'accueil libre dans les métiers du travail social. Et cette légitimation est d'autant plus importante, qu'il s'agit de professions non reconnues, voire stigmatisées, en tous cas œuvrant sur ce qui fait l'objet d'un impensé, d'un occulté social.

VII. Ce qu'en disent les étudiants après exploration de la complexité liée au concept d'accueil libre

Voici quelques extraits de textes d'étudiants, posant des questionnements forts sur l'accueil libre, montrant par là la complexité de cette pratique.

Tension entre les termes

Etrangement, lorsque l'on place l'accueil libre dans un contexte, il perd de son accessibilité. En effet on peut remarquer que la population des maisons de quartier est en réalité très bien définie et relativement étroite : il s'agit des personnes venant du quartier et il est rare d'y rencontrer quelqu'un venant d'ailleurs. De même au Bateau où l'on retrouve toujours les mêmes personnes, une population « bas seuil » à laquelle se mélangent peu les autres populations. Stéphanie

Dans « accueil libre », le terme de liberté permet une interprétation tacite et implicite, afin de faire en sorte que les gens se sentent libres.

Cet accueil créé une ouverture sans attente particulière pour un collectif avec la possibilité d'aller et de venir. Avec ce genre d'accueil, il y a une idée d'hospitalité comme quand on invite chez soi. L'hospitalité demande de respecter certaines règles.

C'est pour toutes ces raisons qu'il y a eu l'apparition de professionnels pour gérer le temps libre, afin d'en faire quelque chose et de ne pas rester oisif. En effet, de nos jours, le temps libre doit être occupé et cela peut être vécu comme une contrainte. Stéphane

Ouverture à la « marge »

En pratiquant l'accueil libre, on accède à une population qui serait difficile à approcher autrement. Vivant dans un monde de plus en plus interculturel, nous sommes confrontés, surtout en tant que travailleurs sociaux, à des différences culturelles. Les codes, les habitudes, les rituels et les valeurs varient fortement d'une culture à l'autre. Le professionnel est amené à réfléchir à la manière d'approcher les personnes aux valeurs qui se cachent

derrière sa méthode. La prise en charge sous inscription, la fréquentation régulière d'un lieu, le fait de s'obliger sur une durée déterminée ne conviennent pas forcément à tout le monde, car d'autres valeurs et d'autres manières de vivre sont poursuivies. Aiko

Un travail d'équipe, la complexité

De ce fait, je pense qu'il est important pour un professionnel d'être au clair avec soi-même et avec son équipe, car cela lui permet d'être porteur des règles. Je pense qu'il n'est pas évident pour un professionnel qui débute de savoir où se trouve le cadre et à l'inverse, pour un employé de longue date, d'oser se réinterroger sur le cadre. C'est pour cette raison qu'il est primordial d'avoir une forte cohérence d'équipe, ce qui facilitera la tâche lors de différents conflits qui pourraient apparaître avec les usagers du « lieu Y ».

Dans l'accueil libre, le corps est aussi un outil, car nous nous trouvons constamment dans une proximité physique. Cet aspect me plaît énormément et me paraît très intéressant, car cela implique toute la notion de la distance à avoir avant d'empiéter dans l'espace vital de l'autre. Stéphane

Savoir être

Pour faire de l'accueil libre, il faut adopter une attitude, un savoir être. Il faut savoir ne rien faire, juste être là. Ce qui est difficile car on a souvent l'habitude de faire, de s'occuper pour se sentir utile. Je trouve difficile d'être présent sans rien faire, être seulement dans la présence à l'autre, cela veut dire être disponible et accepter que les gens ne viennent pas ou qu'il ne se passe rien aussi. Il faut bien se connaître, et être au clair avec soi-même sur ce que l'on fait, car être présent ce n'est pas ne rien faire, rêver, mais être attentif et présent pour que l'autre puisse venir. Il faut être capable d'assumer cette impression de vide et de l'utiliser.

Je crois que l'on se pose d'autant plus de questions sur son travail lorsque l'on doit travailler avec l'être et non le faire. Ce n'est pas ce que l'on fait mais la qualité de notre présence qui est importante pour faire de l'accueil libre. Stéphanie

Ces extraits révèlent selon nous la pertinence, la finesse et la richesse de cette pratique. L'accueil libre met en relief cet art de la relation et cette complexité auxquels sont confrontés les professionnels.

VIII. Conclusion

En guise de conclusion : L'accueil libre est une pratique du travail social exigeante, qui trouve son histoire avec l'apparition du temps libre et qui s'émancipe par la suite comme réponse adaptée aux populations défavorisées, voire exclues. L'accueil libre permet une ouverture souple, au sein de laquelle le relationnel est la porte d'entrée nécessaire à la mise en place de projets. Si la notion d'accueil libre se construit sur la dimension primordiale de l'accueil, elle joue et évolue avec le travail social dans l'espace public. Cette approche confronte le professionnel du social à ce paradoxe : rien faire et être là dans une qualité de présence, ce n'est pas rien. C'est un agir en présence, essentiel pour le développement de l'autre. Faire l'expérience de cet être là, le faire exister et reconnaître comme compétence dans un monde professionnel est un challenge de taille pour le travail social.

IX. Bibliographie

- Bouvier Nicolas, 1992, Routes et déroutés, entretiens avec Irène Lichtenstein-Fall, Métropolis, Genève.
- Besnard P., 1980, (réédition en 1986) *Animateur socioculturel, fonctions, formation, profession*, Paris, ESF.
- Besnard P., 1980, *Une profession différente ?* Paris, ESF, coll « Pratiques sociales »,
- Besnard P., 1985, *L'animation socioculturelle*, Paris, P.U.F. « Que sais-je ? » No 1655
- Blanc Bernadette, *Actions collectives et travail social*, Paris, ESF, tome I, 1986 et tome II, 1989.
- Clermont G., Tardif M. (dir.), *La Pédagogie : Théories et pratiques de l'Antiquité à nos jours*, 2^e édition, Gaëtan Morin Éditeur, 2005, Montréal.
- Clot, Y., Faïta, D., Fernandez, G. & Scheller, L. (2001/1). *Entretiens en autoconfrontation croisée : une méthode en clinique de l'activité*, pp. 17-25, Paris : Education Permanente, N° 146.
- Dubet F. 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Le Seuil.
- Dumazedier J., 1972, *Vers une civilisation des loisirs ?*, Paris , Le Seuil
- Dumazedier J., 1988, *La révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*, Méridiens, coll. « société»,
- Felder D., Vuille M., 1979 *De l'aventure à l'institution, les centres de loisirs genevois*, Genève, Cahiers du Service de la recherche sociologique,
- Freire P., 1974, *Pédagogie des opprimés* suivi de *Conscientisation et révolution*, Paris : Maspero
- Genier J.M., 2001, in *Culture buissonnière*, Pro Helvétia, Editions Zoé, Genève.
- Gillet, J.-C., 1995, *Animation et Animateurs, le sens de l'action*, L'Harmattan-Technologies de l'action sociale, Paris.
- Hennezel M. et Montigny J. de, 1990, *L'amour ultime. Psychologie et tendresse dans la traversée de mourir*. Montréal, Alain Stanké.
- Ion J. (dir) et al, 2005 *Travail social en débat(s)*. Paris, La Découverte.
- Labourie R. 1978 *Les institutions socio-culturelles; les mots-clefs*, Paris, PUF, coll. L'éducateur.
- Lhuillier D. 2007 *Cliniques du travail*, Paris, érès
- Libois J., Wicht L., 2004 *Travail social hors murs. Créativité et paradoxes dans l'action*. Genève : Editions ies,
- Libois J., Stroumza K.(dir), 2007, *Analyse de l'activité en travail social*, Genève, éditions ies.
- Liétard B., 1998, « Accompagner, oui, mais comment ? » Dans : G. Pineau (dir. publ.). *Accompagner et histoire de vie*. Paris, L'harmattan
- L'Hotellier, A 2001. *Tenir conseil*. Paris, Seli Arslan.
- Moser H. et all, 2004, *L'animation socioculturelle. Fondements, modèles et pratiques*. Genève, éditions ies.
- Orofiamma R., 2006, Introduction. Avec la folie, le jour, la nuit. In *Etre là, être avec, Les savoirs infirmiers en psychiatrie*, Revue Education permanente, Arcueil.
- Pineau, G. (dir. Publ.) 1998, *Accompagnement et histoires de vie*. Paris l'Harmattan
- Poujol G., 1989, *Profession: animateur*, Toulouse, Privat in Pratiques sociales.
- Proteau C., 2002 *L'accompagnement : pour définir le rôle du conseiller et ses interventions en relation d'aide*. Sherbrooke, thèse de maitrise en orientation (pas publié)
- Roberges M. 2002-4, A propos du métier d'accompagnateur et de l'accompagnement dans différents métiers in *L'accompagnement dans tous ses états*, Paris, Education permanente, No 153

Sibony D., 1991, *L'origine en partage*, Paris, Seuil coll. Points – Essais.
Simonot M. 1974, *Les animateurs socio-culturels, étude d'une aspiration à une activité sociale*, Paris, PUF,
Singer C.1996, *Du bon usage des crises*. Paris. Albin Michel
Vuille M, Wicht L., 2007 Des jeunes dans le périmètre de la prévention et du contrôle social, in *Entre flexibilité et précarité, Regards croisés sur la jeunesse*, l'Harmattan
Vuille M., *L'évaluation interactive, recherche sur les pratiques d'évaluation en ASC*, Genève, Service de la recherche sociologique, cahier No 34, 1992.
Vygotski, L., (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute traduction.

Articles – textes de référence.

Groupe Jardins Robinson de Genève, rapport intitulé : L'animateur en Jardin Robinson et Terrain d'aventure est-il un animateur ? 1988.
Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventure du canton de Genève, Genève, CCCLR, 1993. Rapport du groupe de travail Jardin Robinson et Terrain d'aventure, intitulé : Accueil libre et critères d'encadrement, CCCLR, 1994.
Le travail social hors murs, Délégation à la jeunesse, département des affaires sociales des Ecoles et de l'environnement de la ville de Genève, 2002, Genève.
Meister A. *Animateurs et militants*, p.1093-1115, Revue Esprit, Les animateurs, No 5, mars 1973, Paris